

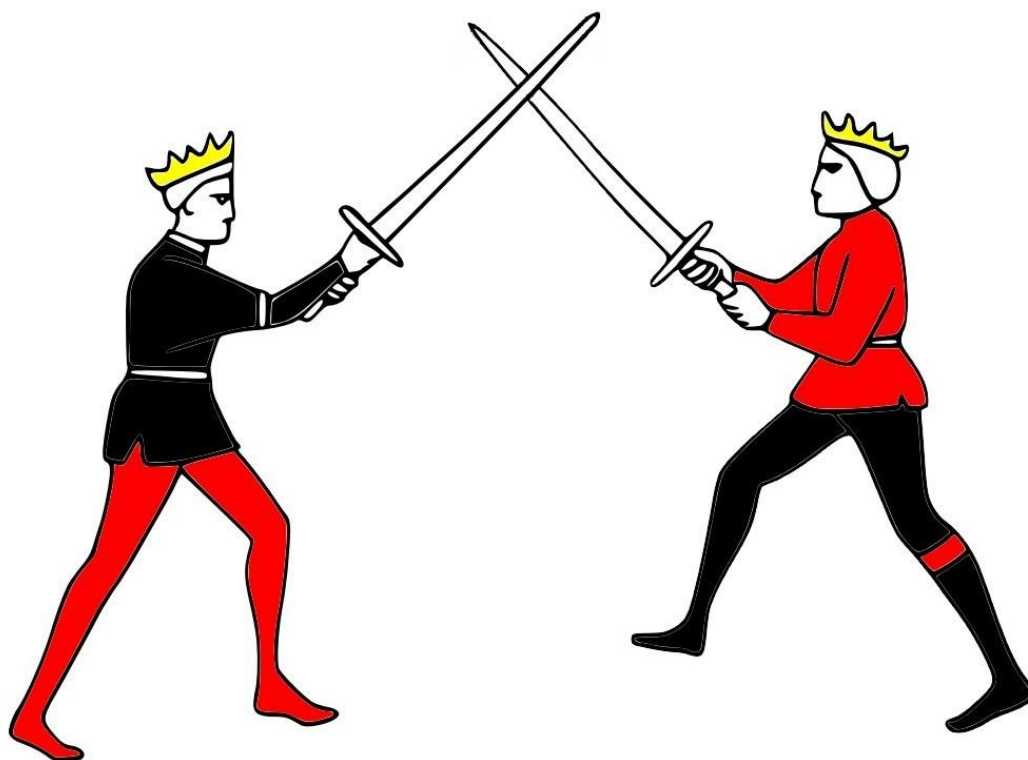
1^{ER} STAGE DE COMBAT MÉDIÉVAL

SELON

FIORÉ DEI LIBERI

ÉPÉE À DEUX MAINS - JEU LONG

Rochemaure - 13-14 avril 2019



Sous la direction technique de

Gilles MARTINEZ

Stage organisé par l'**ACADÉMIE d'AMHE**

Contact : 06 67 28 39 16 / academie.amhe@gmail.com

Programme

Fiore dei Liberi (v. 1350-v. 1420) est un maître d'armes originaire du Frioul, auteur d'un traité d'armes intitulé « La Fleur du combat » (*Fior di battaglia*), dont quatre exemplaires ont été conservés. Sa vie est relativement bien connue. Il reçut une formation martiale longue et varié : il apparaît comme un combattant complet, qui ne s'est pas spécialisé dans un seul domaine ou une seule arme. Son enseignement lui-même a sans doute été de diverses formes. Dans le monde en mutation au sein duquel le maître évolue – celui de l'Italie de la fin du XIV^e siècle, la rixe crapuleuse côtoie le duel chevaleresque ! Il ne faut donc pas s'étonner si les écrits de Fiore présentent des situations d'autodéfense autant que des duels en tournoi.



Pour l'édition de 2019, le travail se concentrera sur le maniement de **l'épée à deux mains**, plus particulièrement sur les situations dites au « **jeu long** » (*zogho largo*), c'est-à-dire à distance de la lame de l'arme. Ce stage entend donc proposer un travail sur les sources, les gestes techniques et les situations tactiques du duel à l'épée aux XIV^e-XV^e s. d'après le système du maître frioulan. Au-delà de ces aspects, ce focus permet de présenter aux stagiaires les avancées sur les Arts Martiaux Historiques Européens (AMHE).

Depuis 2012, l'**Académie d'AMHE** organise des entraînements et des stages de combat médiéval, participant activement à la redécouverte et à la promotion des AMHE et de la militaria occidentale. Plus particulièrement, elle aborde depuis sa création les arts du combat de la période féodale (XI^e-XIII^e s.), ainsi que le système du maître italien Fiore dei Liberi, étant ainsi l'une des rares structures à envisager plus de cinq siècles d'Histoire martiale du Moyen Âge.

Gilles Martinez est historien, spécialisé en Histoire militaire médiévale et auteur d'une thèse de doctorat sur *Le combat chevaleresque à l'époque féodale*. Associant la théorie à la pratique, il s'exerce et enseigne le combat historique depuis plus de quinze ans. Il est également membre fondateur de la Fédération Française d'AMHE.

SAMEDI 13 AVRIL

- 09h00-09h30** : Accueil des stagiaires.
- 09h30-12h30** : Contrôle du centre :
 - Engagement.
 - Gestion de l'estoc.
- 12h30-14h00** : Pause repas.
- 14h00-16h30** : Jeux au fer.
- 16h30-17h00** : Étirements, récupération...
- 18h00-19h30** : Visite guidée du village de Grignan.

DIMANCHE 14 AVRIL

- Ouverture de la salle.
- Jeux « sans » le fer.
- Pause repas.
- Questions/Réponses.
- Assauts.
- Étirements, récupération...
- (Clôture du stage.)

Programme donné à titre indicatif, susceptible de recevoir des ajustements ou modifications mineures.

Conditions

Inscription/Prix

Le prix du stage est fixé au tarif incompressible de **75 Euros** par personne.

Ce tarif **inclut** la participation au stage pour deux jours, ainsi que les repas du midi, les collations et la visite guidée du village de Grignan.

Ce tarif **n'inclut pas** les frais éventuels pour le repas du samedi soir, ainsi que l'hébergement à l'hôtel.

Le nombre de places est limité à 30 personnes.

Prérequis

Le stage est ouvert à **tout niveau**.

Les participants doivent être **majeurs**.

Matériel

Les participants sont invités à :

- Prendre leur survêtement, ainsi que des chaussures de sport, le tout adapté à la pratique du combat historique.
- Amener leur matériel d'entraînement : épée à deux mains en bois, nylon ou métal, le tout conforme aux typologies des XIV^e-XV^e siècles...
- Se munir de leurs équipements de protection personnels : gants (**obligatoires**), masque d'escrime, veste d'armes ou gambison, genouillères, protège-tibias, coquille...

Le cas échéant, du matériel pourra être mis à disposition, sous réserve des disponibilités. **La demande devra avoir été faite impérativement au préalable sur la fiche d'inscription !**

Sécurité

Le combat historique provient d'un cadre militaire ou martial, et est par conséquent dangereux !

Les participants prennent part au stage sous leur propre responsabilité.

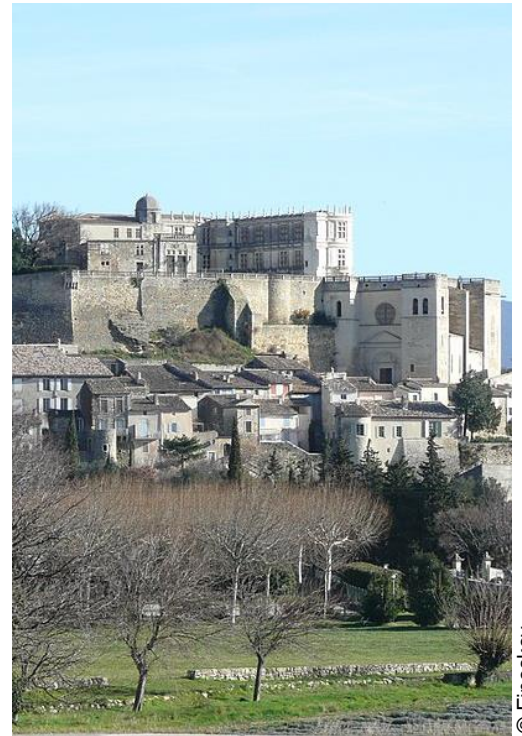
Il est rappelé aux stagiaires de respecter scrupuleusement les règles de sécurité essentielles lors de l'application de ces techniques de combat anciennes, ainsi que les règles de courtoisie élémentaires envers l'instructeur et les partenaires.

Tout comportement jugé dangereux ou imprudent sera immédiatement sanctionné par l'exclusion immédiate et définitive du stage, sans remboursement possible. L'organisateur et l'instructeur ont toute latitude pour estimer les critères de tels manquements.

Visite guidée du village de Grignan

À chacun de nos stages annuels, nous souhaitons allier le sport et la culture autour d'un moment convivial, en organisant une visite guidée vous faisant découvrir le patrimoine historique de la région. Cette année, nous vous proposons de découvrir le **village de Grignan**.

Occupé ponctuellement lors de la préhistoire et de la période gallo-romaine, c'est à partir du Moyen Âge que le site de Grignan se développe réellement. Au ^{xii}^e siècle, les Adhémar prirent possession d'un castelum édifié un siècle auparavant. En 1558, la baronnie de Grignan est érigée en comté pour Louis Adhémar, qui est à l'origine de la reconstruction du château et de l'édification de la collégiale. Sous Louis XIV, François de Grignan, alors lieutenant général des armées en Provence, épouse la fille de Madame de Sévigné. Celle-ci séjourna régulièrement au château et y mourut en 1696. Elle fut inhumée dans la collégiale Saint-Sauveur.



© Finoskov

Hébergement

Le vendredi et/ou le samedi soir, il est possible de loger les participants sur Montélimar, à l'hôtel *La Pignata*.

Les chambres peuvent inclure **deux à quatre personnes, au tarif unique de 28 € par personne, comprenant le petit-déjeuner**. Ce tarif est valable dans la limite des places disponibles (à réception de votre inscription, les organisateurs vous contacteront pour signaler que votre demande a été prise en charge).

Les chambres d'hôtel seront affectées en fonction des demandes ; aussi les précisions sur l'organisation (adresse, numéro de chambre, compagnon(s) de nuitée...) seront communiquées par courriel à quelques jours du stage.

Naturellement, les stagiaires restent libres de faire les démarches nécessaires pour trouver par eux-mêmes d'autres hôtels.

Inscription

Avant tout envoi d'inscription, il est conseillé d'adresser un courriel à l'adresse électronique de l'association (cf. ci-dessous), afin de s'assurer des disponibilités et d'effectuer une pré-réservation.

L'*Académie d'AMHE* considère toutefois l'inscription comme validée à réception de la fiche individuelle d'inscription, de la fiche de décharge et du chèque de paiement, à l'adresse indiquée ci-dessous.

Pour des raisons de logistiques, **les inscriptions seront clôturées le lundi 1^{er} avril 2019** (ou dès que le nombre maximum de participants sera atteint).

Les chèques seront mis à l'encaissement le lundi 1^{er} avril 2019. **Passée cette date, aucun remboursement ne pourra être effectué.**

Fiche d'inscription

Veillez remplir lisiblement la fiche individuelle d'inscription et la renvoyer accompagnée de la feuille de règlement, de votre chèque et de la fiche de décharge (page suivante) à l'adresse indiquée en bas de page (ne pas renvoyer les pages précédentes).

NOM : Prénom :

Groupe/association :

Courriel : Téléphone :

Avez-vous un problème de santé particulier, dont vous jugez utile de nous avertir (traitement médical, allergie...)?

Suivez-vous un régime alimentaire particulier?

Avez-vous déjà pratiqué des arts martiaux ou sport de combat auparavant?

Quel est votre niveau :

Avez-vous déjà pratiqué du combat avec une arme à deux mains (épée, katana, bâton...)?

Quel matériel serait susceptible de vous manquer à l'occasion du stage :

.....
.....
.....

Prendrez-vous part à la visite guidée du village de Grignan?

Pour ceux qui dorment à l'hôtel, merci d'indiquer l'heure prévisionnelle d'arrivée et de départ :

.....
.....

Pour ceux qui dorment à l'hôtel, merci d'indiquer avec qui vous ne verriez pas d'inconvénient de partager une chambre :

Avez-vous une question particulière :

.....
.....

Règlement

<input type="checkbox"/>	Frais de stage + repas du midi + visite guidée du village de Grignan	75€00
<input type="checkbox"/>	Repas du samedi soir	20€00
<input type="checkbox"/>	Chambre pour le vendredi soir (avec petit-déjeuner)	28€00
<input type="checkbox"/>	Chambre pour le samedi soir (avec petit-déjeuner)	28€00
TOTAL		<input type="text"/>

Par la présente, je, soussigné(e), déclare avoir pris connaissance et approuver les conditions d'inscription énoncées dans le présent document.

Je m'engage à participer au stage de combat historique ayant lieu à Rochemaure les 13-14 avril 2019 et règle à l'association organisatrice *Académie d'AMHE* la somme de Euros.

Date et signature
(précédées de la mention « Lu et approuvé ») :

Décharge

Par la présente, je, soussigné(e), déclare avoir été informé du contenu du stage intitulé :

1^{er} stage de combat médiéval selon Fiore dei Liberi – Le jeu long à l'épée à deux mains
[Rochemaure, 13-14 avril 2019]

J'ai été averti que le combat historique est une activité physique, issu de surcroît d'un cadre martial ou militaire. Par conséquent, il est dangereux et susceptible de présenter des risques pouvant entraîner des dommages matériels et/ou corporels, notamment des blessures graves ou mortelles.

Je m'engage à respecter scrupuleusement les règles de sécurités essentielles lors du stage – en particulier lors de l'application des techniques –, ainsi que les règles de courtoisies élémentaires envers l'intervenant et les partenaires

Je prends part au stage sous ma propre responsabilité, déclare ne pas présenter de contre indication physique ou médicale à l'exercice du combat historique et reconnaît être pleinement assuré pour cette pratique.

Je décharge l'intervenant, **Gilles Martinez**, de toute responsabilité en cas d'accident survenu pendant ou après le stage, suite à un problème de santé, une mauvaise pratique physique ou à un usage inadapté des techniques enseignées.

Je renonce, en mon propre nom et en celui de mes héritiers et de tous autres ayants droits, au droit de poursuivre en justice l'intervenant, **Gilles Martinez**, et l'association organisatrice, **Académie AMHE**, ainsi qu'au droit de réclamer des réparations civiles pour toutes blessures, mêmes mortelles, pouvant survenir à l'occasion de ma participation au stage susmentionné.

Je déclare être majeur, dans le plein usage de mes facultés intellectuelles et avoir la capacité légale de m'engager aux termes de la présente décharge et d'assumer toute responsabilité sans le concours d'un membre de ma famille, représentant légal ou tuteur.

J'ai lu attentivement le présent document, je le comprends entièrement et je le signe librement et volontairement, en désirant qu'il s'applique autant à moi-même qu'à mes héritiers ou tous autres ayants-droits.

Fait à, le.....

Nom et prénom :

Signature

(précédée de la mention « Lu et approuvé ») :